



Bruxelles, le 7 juin 2024

CM 3242/24
OJ CONS
AGRI
PECHE

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE

(Agriculture et pêche)

ECCL, Luxembourg

24 juin 2024 (10:00)

Format de la réunion: 2+2 (+2 en salle d'écoute)

Adoption de l'ordre du jour

(évent.) Approbation des points "A"

- a) Liste des activités non législatives
- b) Liste des délibérations législatives (Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8 du traité sur l'Union européenne)

Activités non législatives

PÊCHE

Communication sur la pêche durable dans l'Union européenne: état des lieux et orientations pour 2025

Présentation par la Commission

Échange de vues



AGRICULTURE

Conclusions sur l'avenir de l'agriculture dans l'UE
Approbation



Délibérations législatives

(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

AGRICULTURE

Décision sur le Comité forestier permanent
Orientation générale



Divers

Agriculture

- a) Propositions législatives en cours d'examen
(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)
- i) Règlement sur le matériel de reproduction des végétaux
- état d'avancement des travaux
- ii) Règlement sur les matériels forestiers de reproduction
(MFR) - état d'avancement des travaux
- iii) Règlement établissant un cadre de surveillance pour des
forêts européennes résilientes - état d'avancement des
travaux
- iv) Règlement relatif à la protection des animaux pendant le
transport - état d'avancement des travaux
Informations communiquées par la présidence



- b) Symposium: Expériences et perspectives sur des systèmes
d'étiquetage nutritionnel sur des emballages
(Bruxelles, le 25 avril 2024) - résultats
Informations communiquées par la présidence



- c) Introduction de l'éligibilité des dépenses liées à l'achat d'animaux reproducteurs dans le cadre des plans stratégiques relevant de la PAC

 10168/24

Informations communiquées par la délégation roumaine

-
-  Première lecture
-  Sur la base d'une proposition de la Commission
-  Débat public proposé par la présidence (article 8, paragraphe 2, du règlement intérieur du Conseil)

NB: Veuillez transmettre dès que possible une liste des délégués qui participeront à cette réunion. Adresse électronique: access.general@consilium.europa.eu